vous tenez de la confiance de vos co-sujets à assurer au projet qui pourra être proposé dans ce but une considération calme et impartiale tant, dans le parlement que par tout lo pays."

Or, que veut dire cette phrase? Si elle a un sens elle indique que le gouvernement s'engage à proposer une mesure qui devra réaliser la confédération du Haut et du Bas-Canada. Mais voilà que ces hons. messieurs nous disent qu'ils "ont soumis à la chambre un plan plus complet." Et qui leur a demandé cela? Un a dit que la chambre ne fesait pas de différence entre les deux projets. Cependant cette différence est considérable, car si les résolutions ne concernaient que le Haut et le Bas-Canada la chambre aurait pu y faire des amendements. Mais non, les ministres ont pris les députés du peuple à la gorge en leur disant : " Voici un traité qu'il faut accepter ou rejeter entièrement." Ils los ont avertis qu'en essayant de faire changer un mot à la constitution proposée ils risquaient leur réputation s'exposant à passer pour des "sécessionnistes" ou quelque chose de pis encore. Or, si le gouvernement avait été fidèle à sa promesse nous serions aujourd'hui occupés à disouter avec calme et d'un commun accord avec l'administration une mesure qui serait avantageuse aux deux provinces. Et pourquoi le gouvernement persiste t-il à s'abriter derrière ces résolutions—résolutions qui, telles qu'on nous les a présentées, sont complétement insoutenables et n'indiquent qu'une suite de concessions faites par le Canada aux provinces maritimes sans aucune compensation de la part de ces dernières? Or, je défie toute Preuve contre l'exactitude de cette assertion. Et comment était composée la conférence? Toutes les provinces y ont envoyé des représentants des deux partis, à l'exception du Bas-Canada qui n'y a pas délégué un seul membre du parti libéral. (Ecoutez!) Le gouvernement des provinces maritimes a cu la magnanimité de s'entendre avec les chefs de l'opposition, mais nos ministres ont complétement mis de côté le parti libéral du Bas-Canada (Ecoutes!) Mon hon. ami Pour la division d'Erié me dit qu'il est fortement opposé aux détails du projet.

L'Hon. M. CHRISTIE—Je demande Pardon à l'hon. monsieur, j'ai seulement dit que j'étais opposé à l'abandon du principe électif.

L'Hon. M. CURRIE—Si l'hon. membre a les mêmes sentiments que moi à cet égard, il s'opposera jusqu'au dernier moment

à l'abandon de ce principe. Comme lui, je dois à ce principe le siège que j'occupe dans cette chambre, et je combattrai longtemps avant de voter pour une mesure qui enlève au peuple le droit de m'envoyer ioi comme son représentant. L'hon, monsieur nous a dit que tout le pays était en faveur de la confédération. Je n'en doute pas, mais bien des gens en Canada sont opposés aux détails du projet. L'hon. monsieur a également prétendu que le pays comprenait parfaitement la mesure. Cela est une erreur, et je n'en veux pour preuve que ce qui s'est passé hier dans cette chambre. Un des marchands les plus intolligents du Haut-Canada, l'hon. membre pour la division d'Ottawa (M. SKEAD) nous a dit que depuis 24 heures seulement il comprenait le plan soumis à cotte chambre. Et on neus dira séricusement que le pays comprend la mesure! Sait-ou, par exemple, ce que coûtera le fonctionnement du système? Les hommes influents du pays ont déclaré en diverses circonstances que les subventions locales seraient plus que suffisantes pour faire fonctionner les gouvernements locaux. Or, il faut juger de l'avenir par le passé. Examinons, par exemple, les comptes publics du Haut-Canada en 1838; j'y trouve que, pour une population de 450,000 ames, on dépensait \$885,000 par année. On me dira qu'à cette époque le Haut-Canada payait la milice et les frais de perception des douanes et d'autres petits items qui seront laissés à la charge du gouvernoment iédéral. Or, que coûta la milioe en 1838? La somme insignifiante de £649 19s. 11id. Il fut perçu £317 15s. pour honoraires et commissions, en sorte que le coût total de la milice pour le Haut-Canada fut de £832 4s. 11 d. Maintenant pour les douanes: les frais de perception des douanes pour le Haut-Cauada. en 1888, se montèrent à £2,792 14s 2d, c'est-à-dire environ la moitié, à peine la moitié de ce qu'il en coûte aujourd'hui pour percevoir les douanes dans le seul port de Toronto. J'en viens au Bas-Canada; sa population était alors de 650,000 et les frais du gouvernement de \$578,848. Jamais peuple ne fut gouverné aussi économiquement que le Bas-Canada avant l'union. (Ecoutes!) Et, en supposant qu'on puisse le gouverner à aussi bon marché que par le passé, il faudra \$980,000 pour gouverner cette section du pays sans compter l'intérêt d'une partie de la dette qui lui sera imposée. Un nous a dit que dans le Haut-Canada nous ne